

ETANCH FIBRE

Couche intermédiaire souple fibrée
pour revêtement d'imperméabilité

- ✓ Haute performance
- ✓ Systèmes I3 et I4
- ✓ Pouvoir garnissant élevé
- ✓ Résistance uniforme à l'élongation⁽¹⁾

Protection
des Façades

RSI



DEFINITION

Produit en phase aqueuse pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, composé de copolymères acryliques en dispersion, pour une utilisation durable en couche intermédiaire des revêtements souples d'imperméabilité "RSI" de façades ETANCH COAT. ETANCH FIBRE est particulièrement adapté pour le traitement ponctuel des fissures sur ouvrages ornementaux inaptes au recouvrement par un système armé (I4 sans armature).

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur.

DESTINATION : ravalement de façade.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L.
- Livré en blanc.
- Les fausses teintes sont réalisables à la machine à teinter.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
 - briques et pierres de parement,
 - supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (système qualifié C₁),
 - maçonnerie d'éléments enduite au mortier de liants hydrauliques,
 - revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
 - enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable,
 - anciennes peintures ou revêtements reconnus en bon état de conservation après étude préalable.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ce produit est couramment utilisé pour la rénovation des façades en plâtre. Le lisser au spalter en rabattant les fibres permet de masquer les imperfections du support par l'aspect cordé et de ne pas créer d'effet de mèches susceptibles d'amorcer des points d'encrassement.

Les RSI ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et doivent sinon être arrêtés à 25 cm du sol au moins. Se référer aux Tableaux d'Emploi ETANCH COAT à valeur de cahier des charges. Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

DILUTION : produit prêt à l'emploi.

MATERIEL :

- Brosse, spalter.
- Rouleau polyamide texturé 18 ou 20 mm.
- Rouleau poils méchés de 20 à 25 mm (uniquement sur surface fortement structurée).
- Lisseuse inox.

CONSOMMATION :

- I3 = 400 g/m² - pur - (320 ml/m²).
- I4 = 2x400 g/m² - pur - (640 ml/m²).

Consommations minimales à respecter, susceptibles d'augmenter en fonction du relief du support.

TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 4 heures.

Sec apparent complet / recouvrable : 24 heures.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (2 à 3 semaines).

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1 ou au NF DTU 42.1.

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer. (La conservation des revêtements bien adhérents en cas d'une application comme RSI n'est possible que si une étude préalable conclut favorablement à leur maintien).
- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.
- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar). Ragréage et rebouchage si nécessaire.
- Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

ETANCH FIBRE

MODE D'APPLICATION	Sur fonds farinants / poreux / friables	Sur fonds bruts et anciens fonds organiques conservés
Fixateur	PLEXIFILM E ou S dilué	-
Impression	selon contrainte du support : VERSAFIX E ou VERSAFIX E "Granité Plus" ou ETANCH FIX S ou ETANCH BASE dilué à 10 % 200 g/m ²	
Intermédiaire	Appliquer ETANCH FIBRE en une couche de 400 g/m ² (0,320 l/m ²) pour un système I3. Appliquer en deux couches de 400 g/m ² (0,640 l/m ²) pour un système I4. Croiser pour une meilleure répartition de la charge.	
Finition	Au choix : ETANCH MAT EVOLUTION, ETANCH VELOUTE PLUS, ETANCH GRANITE, ETANCH GRAIN GRESE, ETANCH GRAIN TALOCHE, ETANCH GRAIN MARBRE, ETANCH GRAIN ROULE, ou DETROIT SLX	

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- protection de surface,
- imperméabilisation de la paroi verticale aux eaux de pluie,
- participe à l'épaisseur et à la texture du système de revêtement.

IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : **G₃E₅S₂V₂W₃A₄₋₅C₁** (classement français I3 et I4).
- **Caractérisation selon NF T 36-005** : Famille I - 7b₂.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : 69,1 ± 2,0 %.

En volume calculé : 61,0 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,25 ± 0,10 kg/dm³.

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : produit épais.

Aspect du feuil sec :

Satiné.

Poché.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : se reporter à la fiche descriptive et à la DoP du produit ou du système de finition.

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : en préparation.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l. Ce produit contient max 5 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. DoP (QR CODE ci-après).

⁽¹⁾ Résistance uniforme à l'élongation quelle que soit la température (de -10°C à +23°C).



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : juin 1998
Date de révision : novembre 2018
Indice de révision : 09

